

Avancement du projet, premières constatations et premiers résultats

u^b

UNIVERSITÄT
BERN

CDE
CENTRE FOR DEVELOPMENT
AND ENVIRONMENT

«L'importance de l'économie solidaire dans le développement de l'agriculture biologique, en Europe, hier et aujourd'hui »

Stephan Rist, Bettina Scharrer, Sibylle Berger, Centre for Development and Environment CDE

Peter Moser, Les Archives de l'histoire rurale, AHR

Avec le soutien de

**STIFTUNG
MERCATOR
SCHWEIZ**

Möschberg, 30 Novembre 2017



1. Aperçu des étapes du projet, principes de l'économie solidaire dans l'agriculture
2. Base de données, procédures de sélection, vue d'ensemble des études de cas
3. Raisons derrière le lancement des projets, différents points de départ
4. Grande diversité des projets d'économie solidaire, hétérogénéité
5. Citations des idées qui reviennent plusieurs fois dans les entretiens
6. Conclusion intermédiaire en ce qui concerne l'état actuel des connaissances



Aperçu des étapes du projet, principes de l'économie solidaire dans l'agriculture



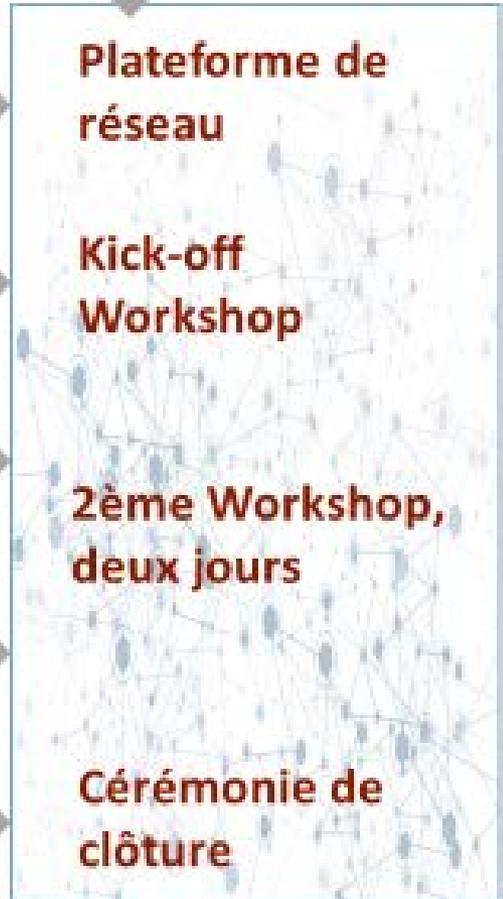
Conseil consultatif: quatre personnes de la pratique et la recherche issus de quatre pays



2016

WP 1 Bases théoriques: Collecte de la littérature et des sources et analyse. Analyse des conditions-cadre de politique agricole

Processus transdisciplinaire
Interactions continues
Intégration du savoir et des expériences de la pratique, politique, groupes d'intérêt



2017

WP 2 Phase empirique: Etudes de cas sélectionnés, entretiens qualitatifs, interview d'experts en CH, D, F, A et I et analyses

2018

WP 3 Phase de synthèse: Évaluation des données et synthèse

Nouvelles connaissances prometteuses

publications, rapports, catalogue de mesures, nouveaux réseaux,

Mise en oeuvre et intégration des nouvelles connaissances en pratique, politique et recherche

Principes de l'économie solidaire dans l'agriculture

1. a.) Partage des risques liés à la production entre les producteurs et les consommateurs
b.) Permettre la survie d'exploitations agricoles paysannes par le biais du financement de "nouvelles coopératives"
c.) Solidarité entre les consommateurs, mais aussi solidarité envers les consommateurs à faible revenu ou envers des groupes de population défavorisés
2. Processus et conditions de la mise en place d'une rémunération équitable de la production et des employés
3. Standards et méthodes de production écologiques
4. Degré de mise en œuvre de processus décisionnels et participatifs démocratiques

Principes de l'économie solidaire dans l'agriculture (2)

5. Mise en application de l'égalité des chances, ou du moins évitement des discriminations liées au sexe, à l'origine ethnique, à l'âge, au handicap ou à la religion, ... tout en favorisant l'inclusion des minorités et des personnes socialement défavorisées.
6. Processus pour soutenir une fixation des prix, une production et un commerce équitables, au niveau global.
7. Importance de la coopération, des échanges et des synergies avec les acteurs régionaux
8. Règlements concernant les biens et la propriété

2. Base de données, procédures de sélection, vue d'ensemble des études de cas



Base de données pour la sélection des études de cas

Suisse: Entreprises, parmi les 63 RVL/ACP existantes (état en Mars 2017) qui sont actives et autres formes d'associations d'économie solidaire et de coopératives de producteurs.

Allemagne: Entreprises, parmi les 110 SoLaWi existantes (état en Janvier 2017) qui sont actives, des coopératives de consommateurs et producteurs, des écovillages

Autriche: entreprises, parmi les 20 SoLaWi /Gelawi existantes (état en Février 2017), qui sont actives et des coopératives de producteurs

France: plus de 2000 AMAP et de points de vente collectifs variés → limitation aux régions de la Drôme, du Var, de la Bretagne et de l'Alsace

Italie: coopératives d'agriculture biologiques, qui ont promu ou promeuvent l'agriculture biologique, et un maximum de 6 initiatives de type CSA

Systematisation des données dans le processus de sélection selon les critères suivants :

- A Les promoteurs, qui a lance le projet
- B L'expérience : Ancienneté du projet/ de l'initiative
- C Le système d'échange entre les producteurs et les consommateurs, la stratégie pour définir les prix de fonctionnement
- D La diversité, la palette de production, la transformation des Produits
- E Le mode de production (bio/biodynamique/conventionnel)
- F La taille de l'initiative
- G Emplacement (agglomération, Land, région isolée)

Limites

Sur la base des questions de recherche et de la conception du projet

- Nous nous intéressons principalement au point de vue des producteurs/trices → c'est pourquoi seuls des producteurs/trices ont été interviewés
- Des projets et des initiatives importants, qui sont liés à une ou plusieurs exploitations agricoles
- Pas de projet d'agriculture urbaine ni de potager urbain, ni de jardin partagé, etc.



Tableau synoptique des entretiens et des régions

	Nombre Total 58			
Suisse	26	Suisse Romande (11)	Suisse Alémanique (12)	Tessin (3)
France	13	Alsace (2)	Drôme (4)/ Hautes-Provence (1)/ Var (1)	Bretagne (5)
Allemagne	8	Bayern (1) Baden Württemberg (1)	Rheinlandpflalz (2) Hessen (1)	Niedersachen (1) Schleswig Holstein (2) Mecklenburg - Vorpommern (3)
Autriche	5	Niederösterreich (1)	Steiermark (3)	Oberösterreich (1)
Italie	6	Piemonte (1)	Emila Romagna (2)/ Veneto (1)	Marche (2)

Carte synoptique des entretiens



Google Earth

US Dept of State Geographer

© 2017 Google

© 2007 GeoBank DEIRG

Image Landsat / Copernicus

3. Raisons derrière le lancement des projets, différents points de départ

1 LITRE D'ÉVIÂN = 35 cts

1 LITRE DE LAIT = 29 cts

CHÉRCHEZ L'ERREUR!



Economique et social :

- > L'existence de l'exploitation est compromise, ce qui est souvent compensé avec encore plus de rendement et se fait aux dépens de la qualité de vie
- > Manque de reconnaissance pour le travail accompli. Peu de contacts avec l'extérieur.

Suite logique :

- > L'intégration des principes d'économie sociale et solidaire, comme suite logique des principes de communauté et d'écologie déjà présents dans l'exploitation.

De l'extérieur:

- > Des groupes de consommateurs demandent aux producteurs d'une exploitation (souvent biologique) si ils seraient intéressés à démarrer, avec eux, un projet d'économie sociale et solidaire.

Lors de la transmission de l'exploitation au sein de la famille :

- > Changement de génération : les jeunes veulent souvent démarrer la production selon les directives bio, et dans un deuxième temps intégrer une stratégie d'économie sociale et solidaire.

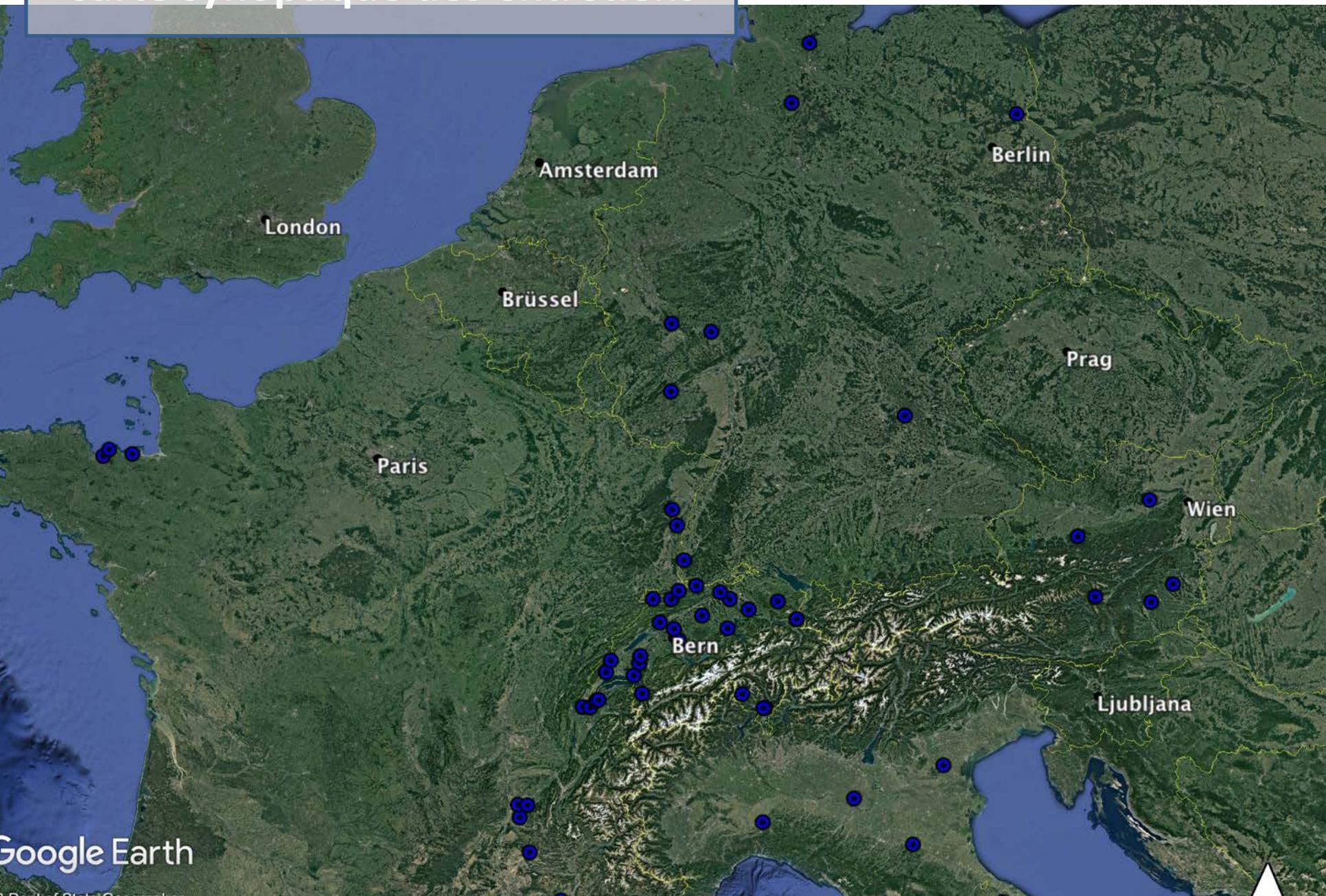
Lors de la transformation ou de la transmission de l'exploitation à des nouveaux agriculteurs hors du cercle familial :

- > Dès le départ, souvent une production biologique ou biodynamique, en accord avec les principes d'économie sociale et solidaire. Ce sont souvent aussi des nouveaux agriculteurs / agricultrices.

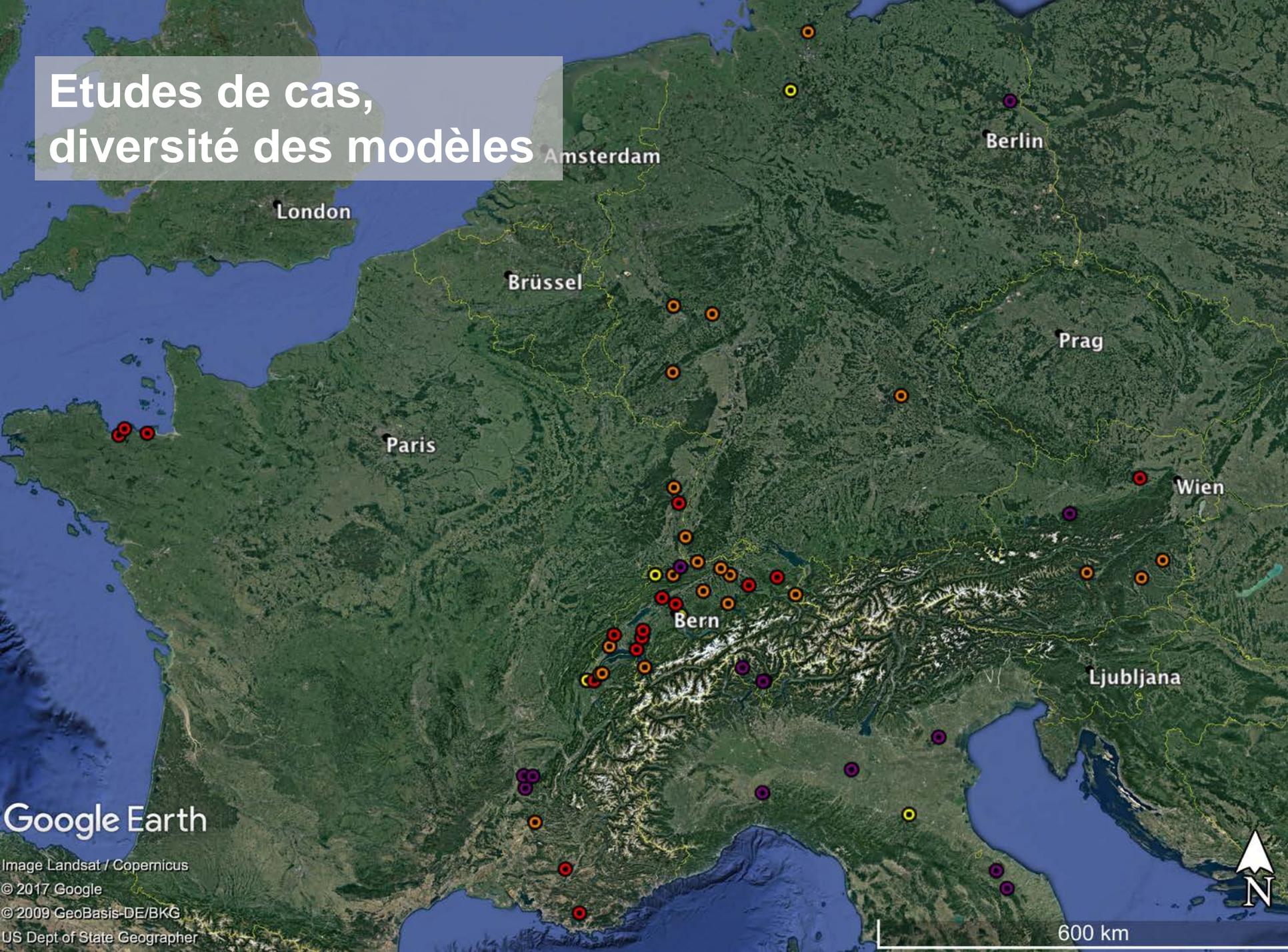


3. Grande diversité des projets d'économie solidaire, hétérogénéité

Carte synoptique des entretiens



Etudes de cas, diversité des modèles



Google Earth

Image Landsat / Copernicus
© 2017 Google
© 2009 GeoBasis-DE/BKG
US Dept of State Geographer

Projets agricoles, basés sur les principes de l'économie solidaire et les initiatives en Allemagne

Commercialisation et degré de dé-commodification de la nourriture

Urbanisation level	C-Category
high population density	C1
middle population density	C2
low population density	C3
	C4

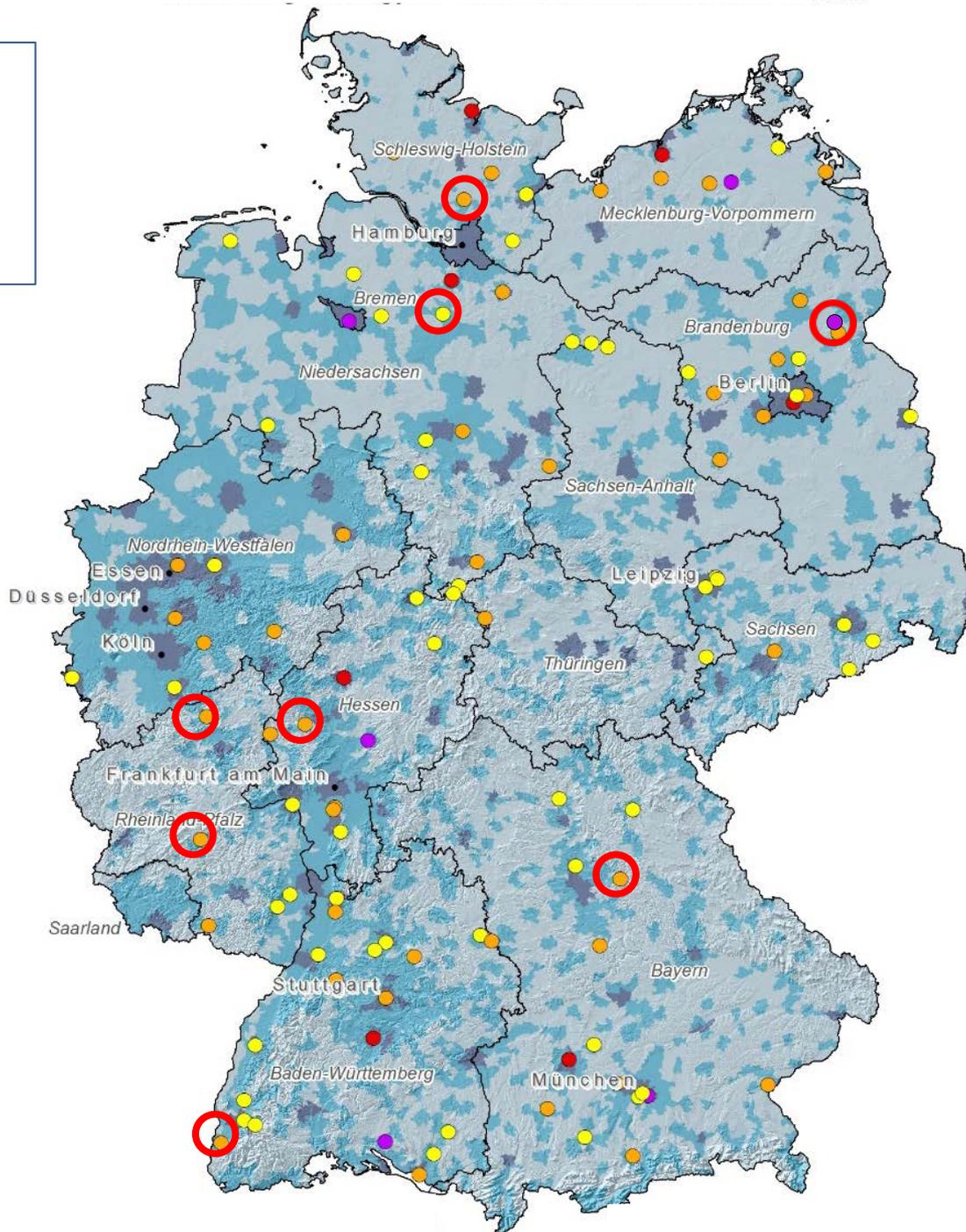


Statistics of urbanisation level: Eurostat

Map basis: © GeoBasis-DE / BKG 2017 (Data modified)

Compilation and cartography: Cavelti Naina, Scharer Bettina

Institute of Geography and Centre for Development and Environment
University of Bern 2017





SoLaWi Weidenhof

à Niedersachsen, Reprise comme entreprise agricole et comme initiative SoLaWi depuis 2012

Production bio-dynamique

- > 62 Ha, production mixte, élevage, cultures, maraichage, coopération avec un boucher locale
- > L'entreprise est gérée par une coopérative, organisée comme «société de droit civil», 3 personnes sont associées, 3 personnes sont salariées



Grande décommodification de la nourriture et des terres

- > 200 parts sociales
- > 100% de la production est «décommodifiée → Pas de prix au kg ou à la pièce, plutôt des valeurs de part sociale par mois (98€ -133 €)
- > L'exploitation appartient à la fondation «Edit Mayron» et est loué à la coopérative. Elle peut donc continuer d'exister malgré des changements de personnes.
- > L'exploitation et les terres sont protégés de la marchandisation et de l'héritage personnel

→ *But de la fondation*

C1 Toute la production / toutes les parts sociales sont distribuées aux membres

Producteurs

Membres de l'association. Toute l'exploitation **appartient à une fondation à but non lucratif** et l'association agricole loue la terre et l'exploitation. La cooperative est responsable de la production

La contribution aux coûts est calculée uniquement sur la base du budget de l'exploitation

Personnel spécialisé employé et temps de travail des membres

Partage des risques et des bénéfices

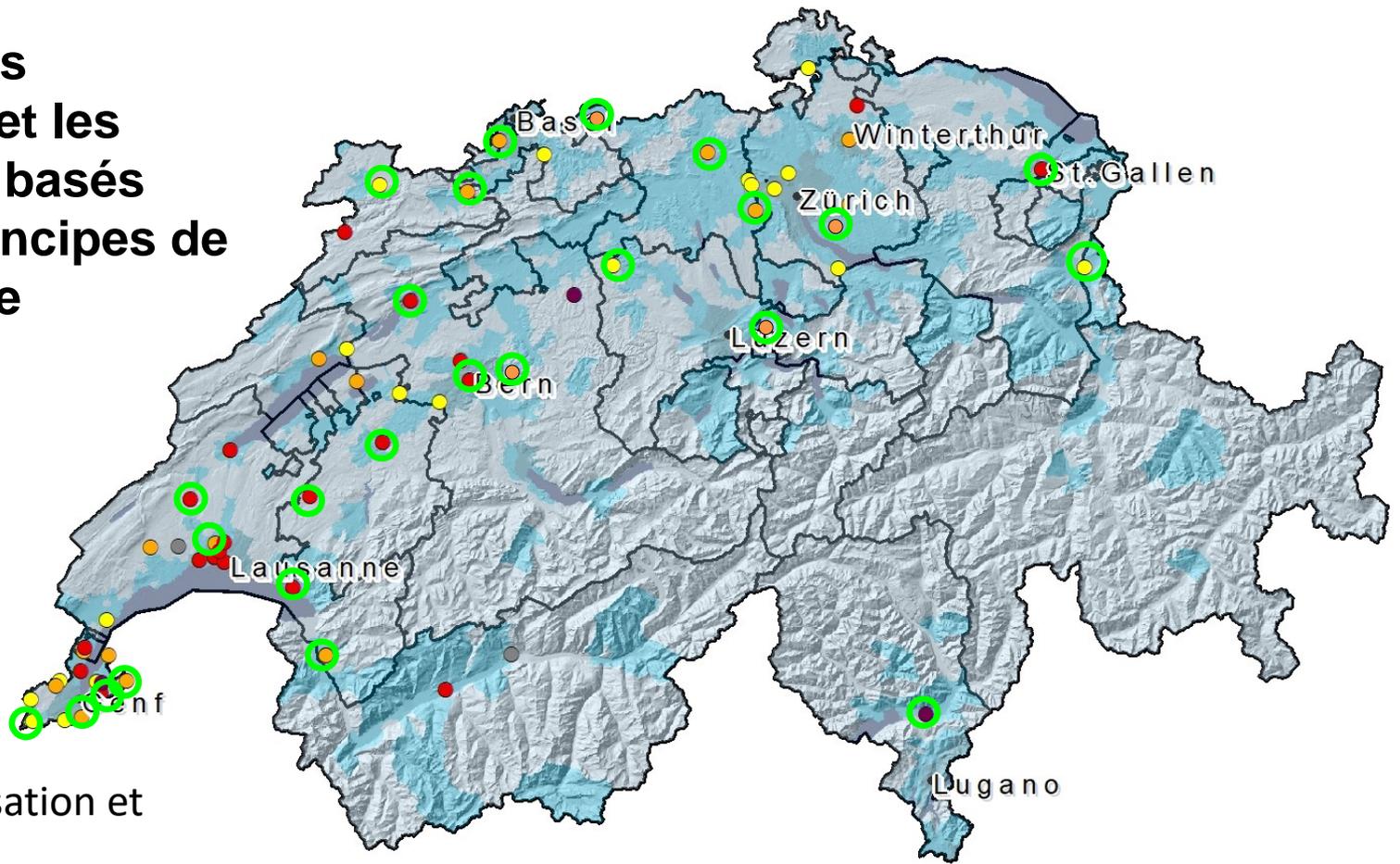
Consommateurs: membres de l'association

Contrats : participation aux coûts et aux investissements

Engagement à long terme, temps de travail bénévole

Organisés comme des Foodcoops et sont responsables de la gestion des dépôts

Les projets agricoles et les initiatives basés sur les principes de l'économie solidaire en Suisse



Commercialisation et degré de dé-commodification de la nourriture

C-Kategorie		Urbanisierungsgrad	
●	C1		Dicht besiedeltes Gebiet
●	C2		Mitteldicht besiedeltes Gebiet
●	C3		Duenn besiedeltes Gebiet
●	C4		See
●	Keine Zuordnung		



Statistische Daten Urbanisierungsgrad: BFS, Eurostat
 Digitale Kartengrundlage: Swisstopo
 Kompilation und Kartographie: Cavelti Naina, Scharrer Bettina
 Geographisches Institut und Zentrum für Entwicklung und Umwelt,
 Universität Bern, 2017

Birsmatthof, la cooperative Agrico, fondée en 1978

C2

- > Principalement du maraichage, de l'élevage de volaille et de vaches-mères
- > 20 ha appartenant à la coopérative, 60 ha loués dans la zone frontalière en Allemagne.



- > 800 coopérateurs, dont 500 coopérateurs actifs.
- > 2500 paniers de légumes, dont 1700 non-coopérateurs dans le système d'abonnement

Décommodification des terres et des moyens de production, collectivisation des terres et de la ferme

Décommodification partielle de la nourriture

- > Partage de risque de la production par des membres de la coopérative
- > Pas de prix à la pièce, prix par panier
- > Système d'abonnement partiel avec un engagement pour 3 mois

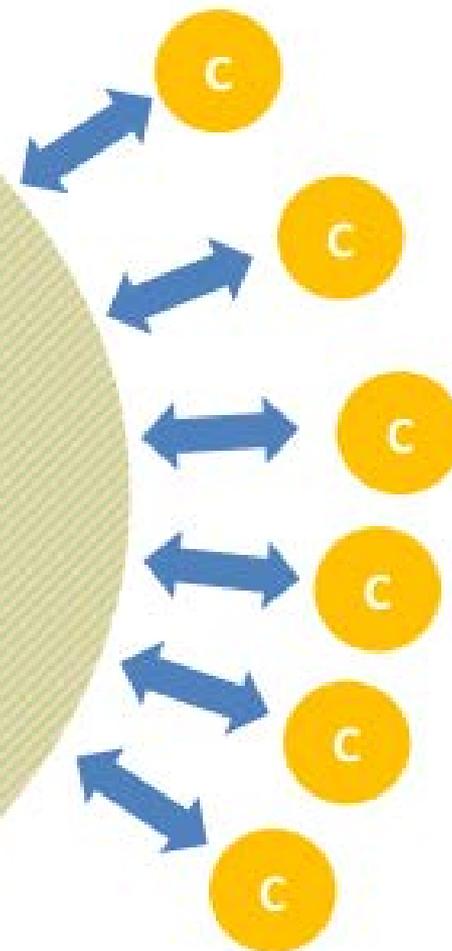
Coopérateurs*trices – Consommateurs*trices

Contrats, parts sociales
et travail bénévole



**L'exploitation appartient à l'association / la
coopérative, qui est responsable de la
production. L'exploitation et l'initiative sont
identiques**

Coopérateurs*trices – Producteurs*trices
Main d'oeuvre qualifiée et bénévole
coopérateurs*trices



C2

Une partie de la production
sera donnée aux membres, une
partie sera achetée par les non-
membres comme abonnement



Soliterre, RVL Bern

Initiative depuis 2009, créée en lien avec une ferme existante

Production biologique et biodynamique

C3

- > Soliterre est une association regroupant 8 exploitations agricoles différentes.
- > Les exploitations fonctionnent Presque toutes selon une économie mixte.
- > Seulement une partie de la production va dans les 180 paniers d'abonnement des membres.
- > Le producteur de la Ferme bio Zaugg à Iffwil, qui a été interviewé est un membre fondateur.
- > 15% de sa production variée est distribuée par le biais de parts de récolte, le reste par de la vente directe.
- > La terre et les moyens de production appartiennent à l'exploitation agricole.
- > Décommodification partielle des moyens de production, les prix étant fixés selon un prix forfaitaire à l'hectare.



Producteurs

Le partage des coûts est proportionnel à la surface Agricole exploitée

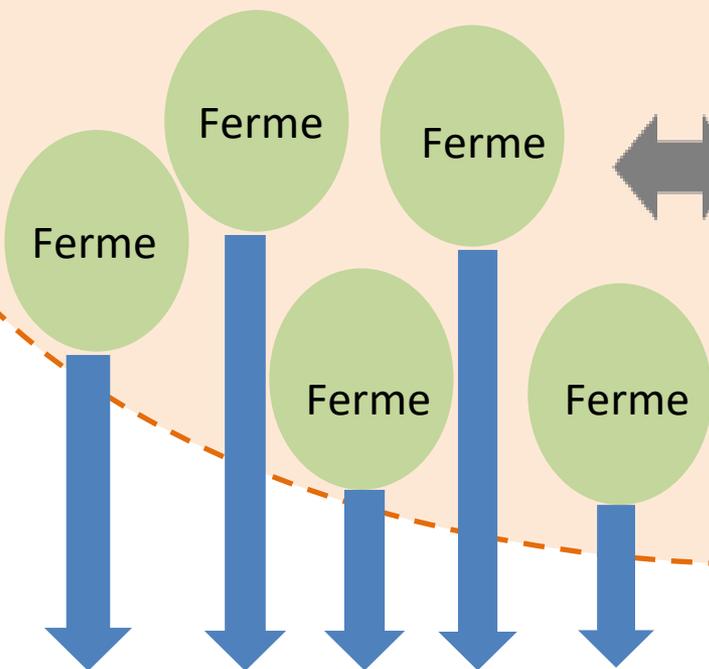
Consommateurs:

Contrat: Couverture des frais,
Engagement à long terme (un an)
Pas ou peu de travail bénévole



Association des consommateurs et producteurs

Tous les producteurs et consommateurs sont membres de l'association. Les différents producteurs apportent leurs produits pour le panier d'abonnement.



Une part de la production est vendue par le biais des canaux de vente traditionnels :
Vente directe primaire, dans certaines laiteries,
par des revendeurs, vente au détail ...

C3 Une partie de la production des différentes exploitations est distribuée aux membres de l'association, une partie vendue à l'extérieur → Décommodification partielle des moyens de production

RVL – Exploitations laitières bio, avec leurs propres laiteries, dans les cantons de Zürich et Bâle-Campagne.

C2



Ferme à Basi, Dietikon près de Zürich
22 vaches (Cat. C2), initiative depuis
2015



Spitzenbühl, Liesberg, Bâle-Campagne
20 vaches laitières et 12 bovins (Cat.
C2), initiative depuis 2013

La terre et les moyens de production
appartiennent aux exploitations
familiales, sont privés

Décommodification partielle de la
production laitière:

- > Système mixte de fixation des prix, basés sur un budget global et un autre prix pour le litre de lait dans les paniers d'abonnement
- > Une partie de la production est livrée à une grande laiterie au prix courant.
- > Basimilch distribue 75% de sa production par le biais des paniers, Spitzenbühl 30%

Producteurs

L'ensemble de l'exploitation, terres et ferme, appartiennent aux producteurs, qui sont aussi membres de l'association

Répartition des coûts selon le budget et fixation d'un prix équitable du lait

Personnel qualifié de l'exploitation et travail bénévole des membres

Consommateurs

Contrat: contribution aux coûts totaux

Travail bénévole (seulement Basimilch)

Coopérative de consommateurs et producteurs

les installations et l'équipement de la laiterie appartiennent à la coopérative

C2 Une partie de la production d'une exploitation est distribuée aux membres, une partie est vendue sur le marché → Décommodification partielle des moyens de production

Une part de la production est vendue par le biais des canaux de vente traditionnels :
Vente directe dans des magasins à la ferme,
vente au prix courant dans des laiteries, etc.



Citations des idées qui reviennent plusieurs fois dans les entretiens

A propos des conditions-cadres des politiques agraires et des subventions

Les subventions sont généralement critiquées :

- > Encouragent les grosses exploitations, très technicisées, trop orientées vers les grandes surfaces, «principe de saupoudrage»
- > Elles devraient être distribuées en fonction du travail effectif, de l'intensité et de la qualité du travail.
- > Permettent aux prix de rester bas.
- > Promotion de la culture maraîchère trop faible (dans les 5 pays)

En Suisse, les subventions ont été jugées parfois positives, surtout dans le cas des Préalpes

Autres observations :

- > La promotion de l'agriculture biologique est très variable.
- > Trop de bureaucratie, trop de normes et de règlements

Planification territoriale et normes d'hygiène

- > La planification territoriale empêche la construction d'infrastructures permettant la transformation de l'exploitation
- > Un comportement innovant est attendu, alors qu'il est freiné par les impôts
- > Les normes d'hygiène, dans le domaine de la transformation, sont pensées pour l'industrie et compliquent la création et l'existence des petites structures
- > Demande d'une adaptation des lois en deux branches distinctes :
 - la branche agro-industrielle et les transformateurs
 - les agriculteurs, les transformateurs traditionnels et les artisans d'autre part.

Création de valeur ajoutée, transformation des aliments

- > La transformation des aliments et la vente directes sont nécessaires, importantes (et souvent seule possibilité) comme stratégie pour assurer la pérennité de l'entreprise.
- > La transformation des aliments et la vente directe par des exploitations agricoles contribuent au développement régional.
- > La transformation est nécessaire, malgré son peu de reconnaissance dans l'agriculture, car elle joue un rôle dans la formation des prix.
- > La production, la transformation et la vente directe en même temps : trop peu de temps pour l'approfondissement des connaissances dans le domaine de la production

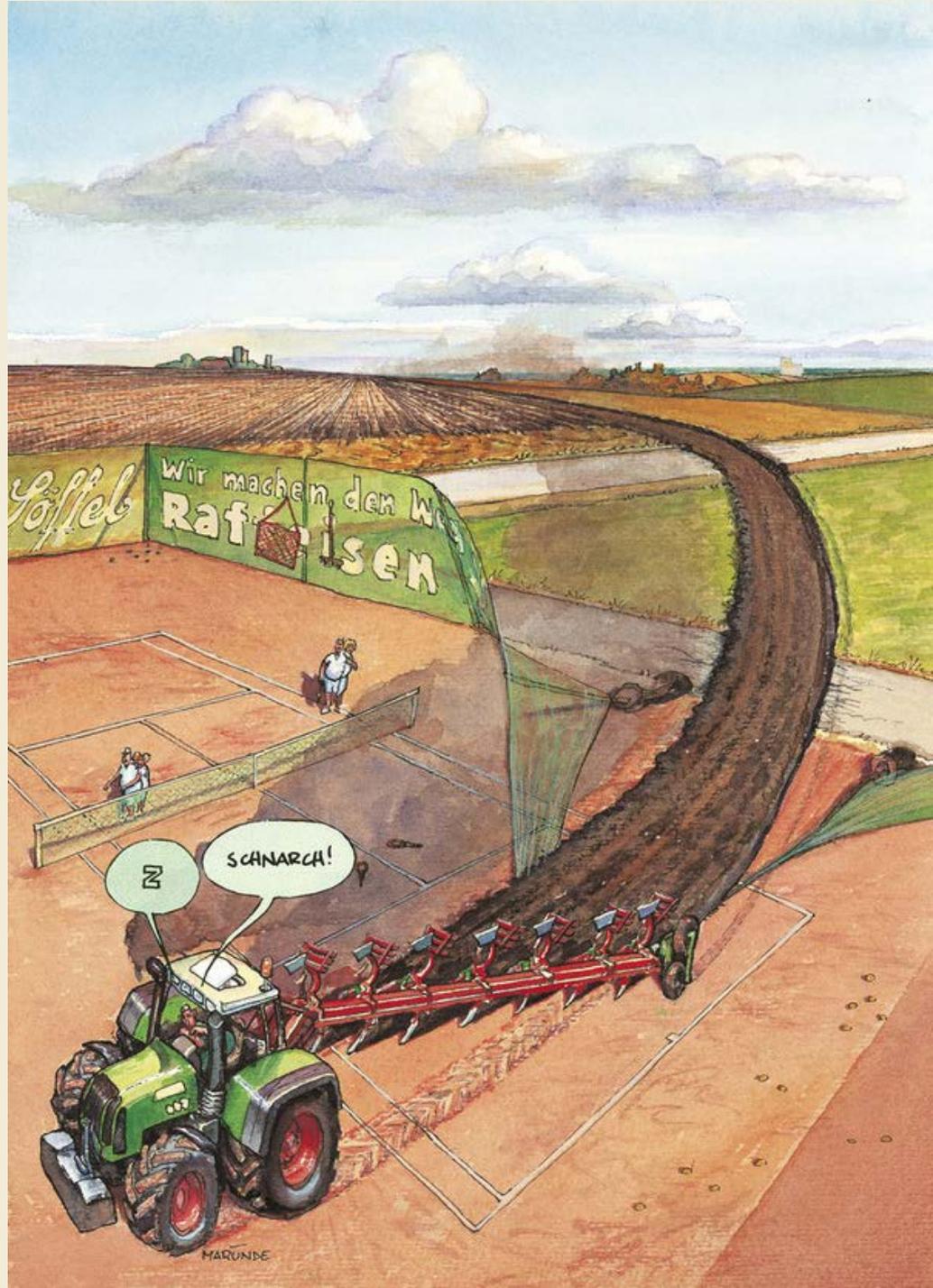
Bio – organisations faîtières et labels

- > Les organisations faisant autorité pour l'agriculture biologique représentent surtout les intérêts du commerce en gros.
- > Les labels (bio) sont affaiblis par les productions industrielles de masse.
- > Le label reste important, car beaucoup de consommateurs s'orientent grâce à lui (aussi dans les projets SoLaWi, RLV, ACP et AMAP)
- > L'engagement des organisations faîtières est ressenti différemment dans les différents pays, et à l'intérieur de ceux-ci.
- > Les exploitations Demeter se sentent généralement bien représentées, a démontré cette enquête

L'éducation en général, la formation agricole et la recherche

- > Changement dans la conscience des consommateurs, principalement par le biais de l'éducation
- > Offre insuffisante pour les formations en agriculture biologique dans tous les pays (avec des nuances)
- > Trop peu d'intégration de l'agriculture biologique en formation classique (le cas échéant)
- > Intégration des stratégies de l'économie solidaire, de la rentabilité des petites exploitations extensives, etc ... dans le plan d'étude des formations agricoles classiques comme alternative à l'orientation agro-économique actuelle.
- > Manque de recherches sur l'agriculture biologique

**Conclusion
intermédiaire en
ce qui concerne
l'état actuel des
connaissances**



Potentiel des stratégies d'économie solidaire et des projets

- > Restauration des relations entre les producteurs, la nourriture et les consommateurs
- > Aider à rendre sa vraie valeur à l'alimentation.
- > Soutenir l'agriculture paysanne, une production indigène et la « relocalisation » de la production et de la consommation et promouvoir le développement régional
- > Montrer de manière concrète que l'agriculture peut être écologique et durable, si elle est pensée et intégrée à la chaîne de valorisation et d'échanges (production, transformation et distribution). La mise en œuvre ne concerne pas seulement les petites mais aussi les grandes exploitations et projets.
- > La diversité des stratégies soutient différentes formes d'agriculture sociale et solidaire, ce qui est condition préalable à la diffusion de ces stratégies.

Frontières et obstacles

- > Le potentiel de développement des initiatives d'économie sociale et solidaire et leurs stratégies est limité, en partie, par la législation et la politique agricole
- > Pour diffuser les initiatives d'économie solidaire et les systèmes de production une plus grande coopération et plus de regroupements entre producteurs mais aussi entre producteurs et consommateurs seraient nécessaires.
- > Volonté des consommateurs en général et des responsables de la production alimentaire à modifier leur comportement d'achat et prendre conscience de leur consommation.
- > Manque de connaissances des consommateurs lié à un manque de transparence dans la production et la formation des prix



**Danke für Ihre Aufmerksamkeit, merci de votre attention,
ringrazie per l' attenzione**



????

?????

?????

??